



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité Auvergne du 25 février 2025 en visioconférence

Sont représentés :

Les clubs de : Aurillac, Ceyrat, Chamalières, Châtel, Cusset, Dore l'Eglise, Montluçon, St Flour, Vichy, Ydes (soit 10 Clubs représentés).

Bureau : Catherine Haniez, Violaine Chauliat, Véronique Bor, J-Philippe Faulconnier, M-Hélène Volta.

Délégués régionaux : Nicolas Chanson (Jeunes & Scolaires), Patrick Asselin (Classique).

Absents et Excusés :

Clubs de : Bort les Orgues, Brioude, Cournon, Creuzier, Dompierre, Issoire, Neuvic, St Amand, St Chély (soit 9 Clubs non représentés). **Délégué** arbitrage Pierre-Louis Cohard.

Ce qui représente 17 voix sur un total de 28. Le quorum étant atteint, le CA peut délibérer et voter valablement.

ORDRE DU JOUR :

- 1) - Mot d'accueil
- 2) - Bilan actualisé des licences pour cette saison 2024-2025
- 3) - Qualifications aux divers championnats : quotas et modes de qualification
- 4) - Délégué arbitrage : actions, préparation du Championnat Régional
- 5) - Délégué Classique
- 6) - Délégué jeunes et scolaires : mode d'alimentation et de fonctionnement du compte de trésorerie des jeunes (à voter).
- 7) - Championnats du Monde à Trois-Rivières (Canada) : subvention du Comité à allouer aux qualifiés (à voter).
- 8) - Questions diverses.

1 - Mot d'accueil

La Présidente ouvre la séance à 20h et remercie les participants de leur présence.

2 – Bilan actualisé des licences :

Michelle a adressé ce jour à tous les Clubs le tableau actualisé des licences :

AU 25/02/2025				
sur 435 au 1er septembre 6 validités 2025 / 5 départs, 1 dcd avt renouvel soit 423 payantes potentielles				
licenciés	SVDR	espoir	-18ans	
PREMIUMS	359	2	17	Dont 42 N7 après le 01/09
LOISIRS	70			
décès après renouvellement	1			
	licenciés:	447	non renouvelées par série	
licences 2023-2024 non renouvelées :	36		N5	N6
			2	34

Le Comité compte actuellement 20 Clubs, compte tenu du nouveau Club d'Augerolles et du non renouvellement du Club de Souvigny.

La part des Licences LOISIRS représente 15,40% du total des licences, soit un peu supérieur à la moyenne nationale (14,60% au 31/12/2024).

A noter que la part des Vermeils et Diamants représente près de 70% des licenciés auvergnats.

3) - Qualifications aux divers championnats, quotas et modes de qualification :

Préalablement à la réunion, Catherine a envoyé à chaque Club l'état actualisé des places Comité pour chaque Championnat, rappelant les modalités de qualifications adoptées en mars 2024.

Les qualifs 5-6-7 sont en cours, elles seront déterminées à l'issue des 3 Championnats Départementaux et finalisées lors du Championnat Régional, tout comme les qualifs 1-2-3 et 4.

Rappel important : pour les places Comité, les qualifiés qui finalement renoncent à jouer leur finale doivent prévenir leur président de club afin qu'on puisse les remplacer.

4) - Délégué arbitrage :

Pierre-Louis a signalé qu'il procède au DA des épreuves organisées par Aurillac, et cette année en plus par Dore l'Eglise pour la qualif 5-6-7 qui a donné lieu à plusieurs correctifs. Marie-Hélène indique qu'elle a été démotivée par ce résultat cette façon de procéder qui montre un manque de confiance dans ses capacités à gérer un tournoi en autonomie - elle ne souhaite donc plus renouveler l'expérience pour les épreuves par centre. Néanmoins, elle maintiendra l'organisation du challenge 6-7 qui aura lieu en juin.

NB : pour le samedi 7 Juin, les joueurs vont devoir choisir entre le Challenge 6-7 et le tournoi en multiplex de Chamalières en PO au profit des jeunes.

Pierre-Louis est également chargé d'organiser l'arbitrage du Championnat Régional, il a fait un mail à tous les clubs pour recenser les volontaires, qui seront retenus selon les besoins, les inscriptions ne sont pas encore finalisées.

5) - Délégué Classique :

Patrick rappelle que le Championnat Régional Classique aura lieu le 13 avril à Chamalières, il n'a pas encore d'inscriptions les Clubs sont invités à inciter des volontaires.

6) – Délégué jeunes et scolaires :

Ce sujet a fait l'objet de nombreuses discussions depuis que les aides individuelles aux qualifiés ont été supprimées pour tous les licenciés y compris les jeunes.

Nicolas souhaite que le Comité prenne des dispositions particulières pour le financement des activités des jeunes, avec en trésorerie une rubrique spécifique « compte Jeunes W ».

Préalablement au CA il a envoyé à chaque Président de Club l'exposé de ses propositions en 3 parties:

A/ MISE EN PLACE D'UNE FICHE DE SUIVI « JEUNES ET SCOLAIRES » avec les principes ci-dessous :

GESTION DES TOURNOIS JEUNES (Concours Scolaire & TH au profit des jeunes W)					
Statut	Tournoi	Recettes des inscriptions	Défraiement club organisateur	Défraiement administratif	Comment ?
Déjà en vigueur	Epreuve fédérale ou comité : - Qualif 5/6/7 - Simultané VDR...	Club organisateur reverse les recettes des inscriptions au compte "Comité W"	(Nbre joueurs + administratifs) x 4€ versé au club organisateur	5€ par administratif	Via fiche de suivi
Proposition	Epreuve du concours scolaire W : - Finales locales - Finale régionale	Pas de recettes	(Nbre joueurs + administratifs) x 4€ versé au club organisateur	5€ par administratif reversé au compte "Comité Jeunes W"	Via fiche de suivi
Proposition	Simultané Mondial Jeunes	Pas de recettes	(Nbre joueurs + administratifs) x 4€ versé au club organisateur	5€ par administratif reversé au compte "Comité Jeunes W"	Via fiche de suivi
Proposition	TH au profit des jeunes W : - Simultané national - TH2...	Club organisateur reverse les recettes des inscriptions au compte "Comité Jeunes W"	(Nbre joueurs + administratifs) x 4€ versé au club organisateur	5€ par administratif reversé au compte "Comité Jeunes W"	Via fiche de suivi

Dans tous les cas, la papeterie et le goûter éventuel sont à la charge du club organisateur

Vote : Ces propositions sont adoptées à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2024.

Catherine et Violaine établiront cette nouvelle fiche dans les meilleurs délais, et au plus tard mi-mars pour la prochaine épreuve Simultané du 15 mars en faveur des jeunes.

B/SUBVENTION POUR LES JEUNES ET ESPOIRS pour les championnats du Monde 2025 qui se dérouleront au Canada.

Une subvention de 600€ est demandée au Comité, pour participation aux frais de voyage et de séjour. Le nombre de qualifiés n'est pas encore connu, il ne devrait pas excéder 3 ou 4 personnes.

C/ SUBVENTIONS POUR LES JEUNES ET ESPOIRS QUALIFIES :

- Championnats du Monde : montant variable selon les pays : France : 200€/pers, Suisse/Belgique : 300€/pers, Québec/Afrique : 600€/pers.
- Championnats de France : CDF 123 / CDF4 / CDF 567) selon la destination. Si en Auvergne 20€, si hors Auvergne 50€.

Vote : Ces subventions sont adoptées à la majorité des participants moins 1 voix contre.

Véronique indique que, compte tenu du résultat déficitaire des derniers exercices, elle n'est pas favorable au rétablissement des subventions aux jeunes quel que soit le championnat concerné. Ceci justement dans l'optique de pouvoir maintenir durablement les subventions aux CDM à l'étranger, pour tous les joueurs qualifiés, sans avoir à modifier les tarifs existants.

Enfin, Nicolas indique que le CDF des jeunes aura lieu du 25 au 28 avril 2025 dans la Loire (Roanne). Les jeunes seront conduits en voiture par les accompagnateurs, limitant ainsi les frais de transport.

7) - Championnats du Monde à Trois-Rivières (Canada) : subvention aux qualifiés (à voter).

Le Comité décide d'allouer une subvention de 600€ par qualifié, dont le nombre n'est pas encore connu mais ne devrait pas excéder 3 personne.

Vote : Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Violaine précise que le solde de trésorerie du Comité est actuellement à plus de 14 000 €uros, permettant de faire face à ces nouveaux engagements sans mettre en péril ses finances.

8- Questions diverses :

- Championnat du Cantal : Véronique indique que le championnat du Cantal aura lieu à St Flour le samedi 20 septembre 2025, et qu'il lui manquera sans doute 1 arbitre. Il est encore trop tôt pour s'engager nous verrons le moment venu.
- L'Assemblée Générale du Comité aura lieu le 5 octobre 2025, avec l'après-midi le Championnat Régional en paires. Catherine demandera à Cédric s'il peut réserver la salle à Chamalières.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 21h45.

Catherine HANIEZ.

Le 28 février 2025.